



LA CGT AMADEUS

5 AVENUE JULES BLANC 06600 ANTIBES

CGT-AMADEUS@ORANGE.FR

## Communiqué

### La CGT Amadeus auditionnée par la

« commission d'enquête sénatoriale sur la réalité du détournement du Crédit Impôt Recherche (CIR), de son objet et de ses incidences sur la situation de l'emploi et de la recherche dans notre pays »

Ce jeudi 26 mars, la CGT, première organisation syndicale d'Amadeus, a été auditionnée à la Préfecture de Nice par 6 sénateurs et sénatrices de la commission d'enquête sur le CIR, dont son Président, Francis Delattre, et sa rapporteuse, Madame Brigitte Gonthier-Maurin.

La commission avait auditionné le directeur financier d'Amadeus le matin même.

En compagnie des autres organisations syndicales d'Amadeus et de représentants syndicaux des équipes d'enseignants-chercheurs de l'Université de Nice, nous avons clairement démontré que :

- Le CIR représente 5.5 milliards d'euros offerts aux employeurs pour des motifs qui ne sont que marginalement liés à des efforts réels de Recherche et Développement ;
- Le CIR n'a pas d'incidence significative sur le niveau de création d'emploi dans le secteur privé ;
- Un peu plus de 10% du CIR était reversé aux salariés par le biais de la réserve spéciale de participation. Depuis 2013 et la mise en place du CICE puis du pacte de responsabilité par les gouvernements Hollande/Ayrault/Valls, plus aucun salarié ne bénéficie du CIR. Ce qui représente un manque à gagner de plus de 600 millions d'euros pour les salariés du secteur privé.
- Parallèlement à l'augmentation du CIR et aux 20 milliards d'euros annuels offerts au patronat par le CICE, les crédits aux instituts publics de recherche sont en reculs constants et menacent l'existence même des Universités et de la recherche française. Comparé aux 5.5 Md€ de CIR, le budget du CNRS n'est que de 2.6 milliards d'euros : deux fois moins !

Pour la CGT Amadeus, le CIR comme le CICE et le pacte de responsabilité doivent être abrogés. Ils détournent l'argent public au seul profit des actionnaires au prix d'une remise en cause générale et profonde de l'enseignement universitaire, de la recherche et du salaire différé et socialisé que constitue la Sécurité Sociale dans le seul objectif de baisser le coût du travail pour augmenter les marges et les profits des entreprises.

Vu l'ampleur et l'importance du sujet, la CGT Amadeus a estimé et suggéré que la confédération CGT soit auditionnée par la commission sénatoriale. Ce qui, pour l'instant, ce n'est pas prévu.

Le 26 mars 2015